



Synthèse de l'offre

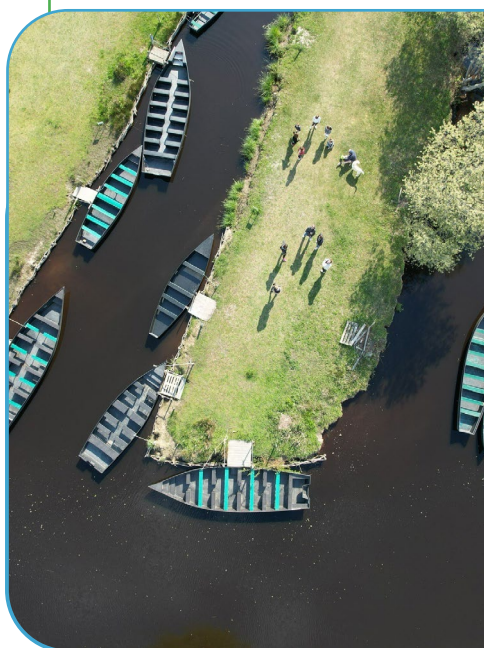
Employeur : Commune de Saint-Lyphard

Type d'emploi : contractuel

Date de dépôt de l'offre : 23/09/2026

Poste à pourvoir début janvier 2027

Date limite de candidature : 23 octobre 2026



Saint-Lyphard, une station verte jeune et dynamique

Située entre Loire et Vilaine, à quelques minutes du littoral, Saint-Lyphard est une commune station verte de vacances, labellisée 3 fleurs, reconnue pour la qualité de son cadre de vie et la richesse de son patrimoine naturel. Forte de 6 000 habitants répartis entre les bourgs de Saint-Lyphard et de La Madeleine, elle connaît une croissance démographique soutenue (+17 % en cinq ans), portée par l'installation de nombreuses jeunes familles.

Quatrième commune de l'agglomération par sa taille, Saint-Lyphard bénéficie d'une stabilité politique favorisant la continuité des projets. Elle s'appuie sur un tissu associatif dense et développe des projets à taille humaine, dans un souci constant de concilier développement du territoire et préservation de l'environnement, tout en s'inscrivant dans un cadre budgétaire sain et maîtrisé.

Missions

- Suivre les formations destinées aux agents recenseurs assurées par l'INSEE
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- Collecter et assurer le dépôt et le retrait des questionnaires auprès des habitants
- Rendre compte de l'avancement de son travail une fois par semaine

Savoir-être et savoir-faire requis

- Disponibilité (en journée, en soirée, le samedi..)
- Discrétion
- Capacités relationnelles
- Sens de l'organisation et respect de la procédure
- Bonne connaissance du territoire de Saint-Lyphard
- A l'aise avec l'informatique et internet
- Posséder un véhicule et le permis de conduire
- Posséder un téléphone portable

Période et conditions de travail

- Début janvier : deux ½ journées de formation et la réalisation de la tournée de reconnaissance
- Collecte de recensement du 21 janvier au 20 février 2027

Rémunération (en fonction du nombre d'imprimés collectés)

- Formation INSEE : sur la base du salaire horaire en vigueur (SMIC)
- Journée de reconnaissance : sur la base du salaire horaire en vigueur (SMIC)
- Frais de déplacement : en fonction des districts
 - Bourg : 60 €
 - La Madeleine : 120 €
 - Village : 145 €
- Indemnité feuille de logement 1,13 € par logement
- Indemnité par habitant 1,72€

Postuler

Les candidatures sont à adresser jusqu'au 23 octobre 2026.

Envoyer votre CV + lettre motivation à :

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Lyphard
1 rue de Kério
44410 Saint-Lyphard

Ou par mail à ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr

Renseignements au 02.40.91.49.65

MAIRIE DE SAINT-LYPHARD

Service Ressources Humaines

Contact : ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr

Tel : 02 14 99 01 30 / 02 40 91 49 65

